JOURNAUX

ÐΠ

SENAT DU CANADA.

CANADA.



Canada. [L. S.]

DUFFERIN.

VICTORIA, par la Grâce de Dicu Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A nos amis et fidèles Sénateurs de la Puissance du Canada et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, convoqués et appelés à une assemblée du Parlement du Canada, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre cité d'Ottawa, le dix-septième jour du mois de décembre courant, et à chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION.

TTENDU que le septième jour du mois de Novembre dernier, Nous avions jugé à propos de proroger Notre parlement du Canada au DIX-SEPTIÈME jour du mois de DÉCEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa; Sachez Maintenant que, pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en notre parlement du Canada, en Notre Cité d'Ottawa, Lundi le vingt-sixième jour du mois de Janvier prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y, agir comme de droit. CE A Quoi vous ne devez Manquer.